



Accueil de Loisirs Périscolaire pendant les jours d'école Présences prévisionnelles

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

École :

Classe (en septembre 2024) :

Nos tarifs pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire :

Les tarifs pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire / QF :	0 à 437	438 à 820	821 à 1090	1091 à 1270	1271 à 1450	Plus de 1450
Forfait sur chaque mois d'école pour les matins et soirs	9,80 €	10,80 €	11,80 €	12,90 €	13,90 €	14,90 €
Présence exceptionnelle pour matins ou soirs (à la présence)	1,00€	1,10 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €
Forfait sur chaque mois d'école pour les midis	2,60 €	3,10 €	3,60 €	4,10 €	4,60 €	5,20 €
Présence exceptionnelle pour les midis (à la présence)	0,30 €	0,30 €	0,40 €	0,40 €	0,50 €	0,50 €

PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE :

Cochez la case présence exceptionnelle si :

Votre enfant ne reste **pas plus de 3 fois par mois** sur le temps périscolaire du midi,

Et / ou si votre enfant ne reste **pas plus de 3 fois par mois** sur le temps périscolaire du matin et soir.

PRÉSENCE RÉGULIÈRE :

Cochez la case présence régulière si votre enfant reste plus de 3 fois par mois sur le temps périscolaire du midi et ou du matin et soir,

Mettre des « X » dans les cases correspondantes à vos choix

Accueil périscolaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	à partir de 7h30					
Midi	pause méridienne			Cf. fiche mercredi		
Soir	jusqu'à 18h30			Cf. fiche mercredi		

- **Le paiement se fait à l'avance chaque début de mois.**

- Les temps du matin n'imposent pas une durée de présence minimum obligatoire.

- L'enfant inscrit à l'Accueil de Loisirs du soir, ne pourra être récupéré par les personnes autorisées qu'après les 15 premières minutes qui suivent sa sortie de classe.

- Vous pourrez modifier les jours présences régulières de votre enfant via le portail familles du 2 août au 30 août 2024 et pendant les vacances scolaires pour les périodes suivantes.



Accueil de Loisirs du MERCREDI Présences prévisionnelles

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

École :

Classe (en septembre 2024) :

Les tarifs du mercredi :

Les tarifs du mercredi :		QF	0 à 437	438 à 820	821 à 1090	1091 à 1270	1271 à 1450	Plus de 1450
Communes adhérentes	Présence uniquement le midi		4,20 €	4,30 €	4,40 €	4,50 €	4,60 €	4,70 €
	Présence uniquement l'après-midi		3,60 €	4,60 €	5,70 €	6,20 €	6,70 €	7,20 €
	Présence midi et après-midi		7,60 €	8,70 €	9,70 €	10,30 €	10,90 €	11,40 €
Communes extérieures	Présence uniquement le midi		4,50 €	4,60 €	4,70 €	4,80 €	4,90 €	5,00 €
	Présence uniquement l'après-midi		4,60 €	6,00 €	7,30 €	8,00 €	8,80 €	9,40 €
	Présence midi et après-midi		8,80 €	10,10 €	11,50 €	12,30 €	13,10 €	13,80 €

PRÉSENCE tous les mercredis de l'année scolaire :

Accueil du MERCREDI	Mettre des « X » dans les cases correspondant à vos choix
	Présence uniquement le repas et jusqu'à 14h
Présence uniquement l'après-midi	
Présence repas et après midi	

- La modification de l'inscription est possible jusqu'à 8 jours avant la présence prévue.

PRÉSENCE les mercredis de vacances à vacances :

Votre enfant sera présent sur certaines périodes comprises entre deux vacances scolaires.

Accueil périscolaire	Mettre des « X » dans les cases correspondant à vos choix				
	Du 04/09 au 18/10	Du 06/11 au 20/12	Du 06/01 au 14/02	Du 05/03 au 11/04	Du 30/04 au 04/07
Présence uniquement le repas et jusqu'à 14h					
Présence uniquement l'après-midi					
Présence repas et après-midi					

- La modification de l'inscription est possible jusqu'à 8 jours avant la présence prévue.

- **Le paiement se fait à l'avance chaque début de mois.**

- Vous pourrez réajuster vos réservations à partir du 02/08 sur le portail familles et jusqu'à 8 jours avant la présence prévue.